

dront, je pense—il y a eu cette intervention des puissants groupes de pression américains de l'industrie pharmaceutique à Washington qui ont dit à M. Mulroney que s'il voulait conclure cet accord, il ferait bien de mettre bon ordre à la question de la concurrence dans le domaine des médicaments.» C'est là où je me suis rendu compte pour la première fois de ce qui se passait.

● (1640)

Puis, comme membre du comité des banques et du commerce, en compagnie du sénateur Finlay MacDonald et d'autres collègues, j'ai traversé le pays pour entendre des observations sur l'imposition de droits de douane sur le bardeau par le gouvernement américain, à cause de la prétendue concurrence déloyale du Canada. Les droits de coupe imposés à l'industrie par les provinces n'étaient pas assez élevés pour satisfaire les Américains qui à cette époque-là n'étaient vraiment pas concurrentiels dans ce secteur. Encore une fois, alors que je voyageais d'un bout à l'autre du pays en écoutant le pour et le contre dans le débat en question, je n'ai pas pu m'empêcher d'être impressionné par la puissance des groupes de pression américains à Washington et, dans ce cas particulier, des législateurs américains, des sénateurs américains qui ont pu faire croire aux décideurs que la concurrence était déloyale, que nous les Canadiens exploitons nos amis américains de cette manière.

Puis, en tant que sénateur de la Saskatchewan, j'ai vu le pouvoir des groupes de pression américains lorsqu'ils ont porté une accusation de dumping concernant la potasse de ma province. C'était l'oeuvre de deux sénateurs du Nouveau-Mexique où se trouvent les mines de potasse américaines qui représentaient une industrie alors à bout de souffle et de ressource. J'étais allé à Carlsbad, au Nouveau-Mexique, visiter leurs mines. Il ne restait presque plus de minerai. En fait, les investisseurs qui sont arrivés à l'origine en Saskatchewan, laquelle dispose des plus grandes réserves de potasse du monde, venaient précisément du Nouveau-Mexique. J'ai visité les mines du Nouveau-Mexique en tant qu'invité de la Potash Company of America à l'époque où j'étais maire de Saskatoon. Comme je l'ai déjà dit, il ne restait presque rien. Cependant, deux sénateurs américains du Nouveau-Mexique ont été assez puissants pour prétendre que l'industrie de la potasse de la Saskatchewan leur faisait du dumping, qu'elle leur prenait leur marché, qu'elle les acculait à la faillite. Encore une fois, cela m'a ouvert les yeux.

L'incident suivant est également survenu dans ma province, au sujet de l'uranium cette fois. Les agents de l'industrie américaine de l'uranium, une industrie relativement inefficace, ont pu faire imposer des droits contre l'industrie de l'uranium de la Saskatchewan, qui exploite le minerai de beaucoup le plus riche au monde. J'ai pu à nouveau constater le pouvoir des groupes de pression américains.

S'il y en a qui pensent que ces incidents ne se reproduiront plus, ils auront des surprises. Le pouvoir d'imposer des droits compensateurs figure dans l'accord et il y restera. Bien qu'il constitue une amélioration, le dispositif de règlement des différends ne règle pas vraiment les problèmes. Cet organisme n'a aucun pouvoir exécutif. Il pourra examiner les plaintes, mais croyez-moi et croyez ceux qui s'y connaissent beaucoup mieux que moi, si l'industrie américaine devait un tant soit peu pâtir au fil des ans, la question des droits compensateurs va

être invoquée par les Américains et par les Canadiens aussi, car nous n'avons pas le monopole de l'innocence. J'attire l'attention de mes collègues sur ces incidents pour faire ressortir les problèmes très sérieux qui nous attendent.

Je ne reviendrai pas sur ce qui s'est dit au sujet de l'énergie dans la mesure où ma province est concernée. Certes, les producteurs de l'Alberta et de la Saskatchewan sont contents, mais ils obtiennent des avantages à court terme contre des inconvénients à long terme, et nous en paierons la note pendant longtemps parce que nous avons abandonné l'un de nos plus grands atouts, notre énergie, dans un monde où, tôt ou tard, l'énergie deviendra un facteur clé dans la survie économique et la prospérité d'un pays.

Passons maintenant à notre industrie agricole. J'ai entendu le premier ministre de la Saskatchewan, que je respecte et qui appuie fermement l'accord, dire à nos agriculteurs que notre province de un million d'habitants allait avoir accès au marché américain de 250 millions de consommateurs. Il leur a dit que les barrières frontalières tomberaient et qu'ils connaîtraient une prospérité inouïe. Soit dit en passant, les agriculteurs ne l'ont pas cru. Ils ne sont pas aussi crédules; ils ne sont plus des paysans. Les agriculteurs ont saisi la réalité des faits lorsqu'ils ont visité leurs amis producteurs du Dakota du Nord, dont la situation est aussi précaire que celle des agriculteurs de la Saskatchewan même s'ils ont accès à ce marché de 250 millions de consommateurs. Le marché ne semble pas leur avoir apporté la prospérité.

On a également promis à nos industries de la Saskatchewan que les barrières commerciales tomberaient et qu'ils pourraient franchir la frontière avec leurs produits. Il y a quelque temps, je me suis rendu en voiture de Saskatoon à Salt Lake City, au Utah. Nous avons traversé le Dakota du Nord, le Dakota du Sud, le Montana et l'Idaho. Tout le long du parcours, je n'ai vu, dans ce vaste marché de 250 millions d'habitants, aucune ville à moitié grande comme Saskatoon. Je vous raconte cela pour vous faire remarquer que la prospérité dont on a tant parlé n'est pas à la porte d'un bon nombre des régions du Canada.

Nos agriculteurs ont de bonnes raisons d'être craintifs. Permettez-moi de citer un article paru récemment dans le *Financial Post*:

Pour les consommateurs canadiens, l'immense supermarché de Buffalo, dans l'État de New York, leur révèle ce que serait le commerce de l'épicerie une fois le libre-échange adopté.

Dans cette ville, située à seulement deux heures de route de Toronto, un demi-gallon (près de deux litres) de lait à 2 p. 100 se vend 89 cents US et le poulet rôti, 79 cents US la livre.

De l'autre côté de la frontière, où plus de 230 000 Canadiens travaillent dans l'industrie des produits alimentaires au chiffre d'affaires de 50 milliards de dollars, la situation est différente. Un litre de lait se vend 1,30 \$ CAN et le poulet rôti, 2 \$ CAN la livre.

Les prix moins élevés aux États-Unis sont bien tentants pour les Canadiens. Cependant, certains observateurs craignent que des centaines d'emplois dans l'industrie alimentaire disparaîtront au fur et à mesure que l'Accord